



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**L'acquisition de V par Bell Média fragilisera l'ensemble du système de radiodiffusion**

**Montréal, le 29 novembre 2019** – Québecor dépose aujourd'hui au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) son intervention relative à l'acquisition du réseau généraliste V (V) et de ses actifs numériques par Bell Média (Bell). En raison de la dominance inégalée de Bell à travers le Canada et des répercussions dommageables telles que l'éclatement du marché publicitaire, la surenchère en acquisition de contenu et la dégradation de la qualité générale de notre télévision francophone au Québec, Québecor s'oppose à cette transaction et demande au CRTC de la rejeter catégoriquement.

« Pourquoi Bell désire maintenant se porter acquéreur de V, alors qu'elle s'en est débarrassé en 2008? Il est clair que Bell souhaite reconstruire son monopole et dominer le secteur de la télévision, et plus largement, celui des médias au Canada. Il est donc impératif d'évaluer l'acquisition de V par Bell sous l'angle de la concurrence dans l'ensemble du marché canadien. En affaiblissant les autres joueurs de l'industrie, cette acquisition aura pour effet de fragiliser la qualité de l'information et la diversité des voix qui sont l'assise d'une saine démocratie. L'industrie ne peut laisser une telle situation se produire et les instances concernées doivent refuser cette transaction. Nier les lourdes conséquences de cette possible acquisition serait faire preuve de courte vue », a déclaré Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor

« TVA se fait une fierté d'offrir les meilleurs contenus aux Québécois, mais il demeure que le marché télévisuel est fragilisé et dépend des revenus publicitaires pour survivre. Si Bell utilise son pouvoir commercial à travers le Canada pour écraser la concurrence au Québec, cela causera assurément d'importantes pertes de revenus pour les autres joueurs et par conséquent, menacera notre capacité à livrer une offre télévisuelle francophone forte. Éventuellement, ce sont les téléspectateurs et les artisans québécois qui seront affectés », a souligné France Lauzière, présidente et chef de la direction de Groupe TVA et chef du contenu de Québecor Contenu.

**À ceux qui prétendent que l'acquisition de V par Bell permettrait de rééquilibrer les forces avec Québecor :**

Il ne faut pas confondre, comme semble le faire Bell, popularité et dominance. Détenir des parts d'écoute importantes signifie qu'une chaîne connaît une popularité auprès des téléspectateurs, comme c'est le cas pour TVA. Or, la vraie dominance sur le marché se traduit par les parts de revenus pancanadiens et la portée médiatique détenue par rapport aux autres joueurs. Avec des revenus totaux près de 6 fois plus élevés que ceux de Québecor et une portée sur le marché télévisuel canadien de 80 %, Bell est dominante et cette dominance ne peut être égalée par aucun autre joueur de l'industrie. L'ajout d'une chaîne généraliste francophone comme V ne ferait qu'accentuer la position hégémonique de Bell et les risques qu'elle abuse de son pouvoir pour écraser toute concurrence.

**À ceux qui pensent que l'ajout d'une chaîne généraliste n'augmentera pas le pouvoir et l'influence de Bell dans l'industrie :**

L'ajout de V représente la seule pièce manquante dans le portefeuille de Bell pour consolider sa présence dans le marché québécois. Cette transaction lui donnerait une emprise quasi absolue sur l'ensemble de l'industrie amplifiant ainsi son rapport de force et son pouvoir d'achat sur les plans du marché publicitaire et de l'acquisition de contenus à l'échelle nationale.

Avec V, Bell contrôlerait 42 % des revenus publicitaires totaux au Canada et plus de 48 % des revenus publicitaires des télévisions traditionnelles privées canadiennes. Cette situation est totalement insoutenable. Bell pourrait utiliser son monopole pour dicter les tarifs publicitaires et mettre une pression étouffante sur les autres joueurs qui se verraient obligés de baisser leurs tarifs pour concurrencer, avec pour résultat une diminution de leurs revenus et ce, au détriment de la programmation canadienne et des nouvelles locales. De plus, avec V, Bell pourrait également offrir le Québec à rabais en échange d'ententes publicitaires pour ses chaînes anglophones à travers le Canada. L'écosystème télévisuel est déjà grandement menacé, nul besoin d'aggraver le sort des télédiffuseurs au profit d'un géant comme Bell.

Étant le plus gros acquéreur de contenu sur le marché anglophone canadien, Bell pourrait utiliser l'acquisition des droits en anglais pour obliger les fournisseurs de contenu à leur vendre du même coup le contenu de langue française, court-circuitant donc toute concurrence sur le marché francophone. En bloquant l'accès aux contenus aux autres joueurs, cela causerait d'importantes pertes de revenus pour les concurrents de Bell qui, par conséquent, verraient l'offre et la qualité de leur programmation télévisuelle francophone diminuées. Au bout du compte, c'est le consommateur qui sera perdant.

### **À ceux qui clament que l'acquisition de V par Bell favorisera l'ensemble de l'écosystème télévisuel québécois :**

L'acquisition de V conduirait Bell à un pas de plus vers le retour d'un monopole. Cette superpuissance détenue par un seul joueur pourrait provoquer un effet domino lourd de conséquences pour le reste de l'industrie : pouvoir de négociation décuplé, contrôle du marché publicitaire et des acquisitions de contenus, diversité moindre dans l'industrie des médias, dégradation générale de la qualité de la télévision francophone au Québec et perte d'emplois.

Afin d'assurer une saine concurrence et la pérennité de l'industrie, Québecor entend défendre sa position lors des audiences publiques tenues par le CRTC qui auront lieu à compter du 12 février prochain.

### **À propos de Québecor**

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : [www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)

Suivez-nous sur Twitter : [twitter.com/Quebecor](https://twitter.com/Quebecor)

### **Renseignements :**

Québecor

514-380-4572

[medias@quebecor.com](mailto:medias@quebecor.com)